

Accessibilité publics en situation de handicap

Nos Pôles de formation sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap et l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Quel que soit le handicap, Formapi vous accompagne dans vos démarches de formations.

Investi et impliqué dans cette cause, Formapi a rendu accessible ses locaux de formation à l'ensemble des alternants, et organise des ateliers de sensibilisation au handicap. FORMAPI et ses Pôles de formation disposent d'un réseau de partenaires sur lesquels il peut s'appuyer pour ce qui est de la prise en charge des alternants concernés (CAP Emploi, Mission Locale, Pôle emploi, MDPH, Pôle emploi, AGEFIPH ...)

Pour les bénéficiaires de nos formations en situation de handicap nous mettons tout en œuvre pour faciliter et sécuriser leur cursus de formation.

A ce titre un référent handicap de notre établissement a été nommé :

Steicy LUCIEN steicy-lucien@formapi.fr

> 03.80.74.08.88

Le référent Handicap est l'interlocuteur particulier pour les bénéficiaires, leur famille et les entreprises.

Il facilite l'accueil des bénéficiaires en amont et durant la formation. Il crée les conditions de dialogue et d'écoute afin de répondre au mieux aux aménagements pédagogiques à mettre en place. Il est en relation avec l'environnement des personnes handicapées afin de les sensibiliser et les amener à contribuer activement à leur projet de formation.

Un travail est mené avec l'équipe pédagogique et administrative pour repérer les nécessités propres à chaque situation de handicap. Un suivi des solutions d'adaptation de compensation et d'amélioration des conditions de formation est organisé.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour mettre l'apprenant en situation de handicap dans une dynamique de réussite

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un aménagement particulier.

[Personne handicapée | Agefiph](#)